



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/45/127 ✓

S/21149

15 février 1990

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/CHINOIS/
FRANCAIS/RUSSE

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-cinquième session
LA SITUATION AU KAMPUCHEA
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET
DE LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-cinquième année

Lettre datée du 13 février 1990, adressée au Secrétaire général
par les représentants de la Chine, des Etats-Unis d'Amérique, de
la France, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques auprès de
l'Organisation des Nations Unies

Les représentants de nos gouvernements se sont réunis à New York les 11 et 12 février 1990 pour discuter de la situation au Cambodge.

Nous avons l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de la déclaration arrêtée d'un commun accord à cette réunion et vous serions obligés de bien vouloir le faire distribuer, en même temps que celui de la présente lettre, comme document de l'Assemblée générale au titre des points intitulés "La situation au Kampuchea" et "Question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est", et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la Chine
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) LI Luye

Le Chargé d'affaires par intérim et
Représentant permanent adjoint des
Etats-Unis d'Amérique auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Alexander WATSON

Le Représentant permanent de la France
auprès de l'Organisation des
Nations Unies.

(Signé) Pierre-Louis BLANC

Le Chargé d'affaires par intérim et
Représentant permanent adjoint du
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et
d'Irlande du Nord auprès de
l'Organisation des Nations Unies.

(Signé) Thomas L. RICHARDSON

Le Représentant permanent de l'Union
des Républiques socialistes
soviétiques auprès de l'Organisation
des Nations Unies.

(Signé) Aleksandr M. BELONOGOV

ANNEXE

Communiqué de presse

Conclusions des consultations des cinq membres permanents
du Conseil de sécurité sur le Cambodge

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité se sont rencontrés à New York les 11 et 12 février pour poursuivre les consultations commencées à Paris à la mi-janvier sur le règlement du conflit cambodgien. Développant leur réflexion sur les principes agréés à Paris, les Cinq ont passé en revue les aspects pratiques d'un processus de paix dans lequel les Nations Unies joueraient un rôle renforcé durant la période de transition devant mener à des élections libres et équitables.

Au cours de ces discussions, leur objectif commun était d'assurer un règlement politique global conduisant à une rapide restauration de la paix, de créer un environnement politique neutre pour les élections et de préserver l'unité du Cambodge durant la période de transition et au-delà.

Les discussions se sont concentrées sur deux problèmes clefs : les modalités du maintien de la paix, y compris les aspects militaires, et la structure administrative durant la période intérimaire.

Sur la première question, ils sont convenus que le retrait vérifié des forces étrangères, l'établissement d'un cessez-le-feu, la cessation de l'assistance militaire extérieure ainsi que le regroupement et le cantonnement des forces armées des factions dans des zones désignées étaient essentiels pour que les Nations Unies opèrent avec efficacité. Ils sont convenus de la nécessité de créer un climat de confiance et de sécurité qui faciliterait la solution des problèmes militaires et, à cet égard, ils ont discuté de la question du désarmement de toutes les factions.

Sur la seconde question, les Cinq ont discuté d'un certain nombre d'options relatives à l'établissement d'un Conseil national suprême, au statut et aux fonctions d'une administration des Nations Unies et à la question des pouvoirs existants. Ils escomptent faire de nouveaux progrès sur ce problème clef dans les discussions ultérieures.

Etant donné le rôle renforcé envisagé pour les Nations Unies dans le processus de règlement, des consultations ont eu lieu avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et d'autres hauts responsables du Secrétariat pour en discuter les détails. Les Cinq ont accueilli favorablement la décision du Secrétaire général d'établir au sein du Secrétariat une structure de coordination sur le Cambodge sous sa présidence pour faciliter la planification du rôle des Nations Unies dans le processus de règlement. Ils ont posé un certain nombre de questions au Secrétaire général dans l'espoir que les spécialistes des Nations Unies puissent les clarifier, et ils ont pris note de l'intérêt de nouvelles missions de reconnaissance au Cambodge en temps voulu pour faciliter la planification du rôle des Nations Unies dans le règlement.

A/45/127
S/21149
Français
Page 4

Les Cinq se sont également concertés avec un certain nombre d'autres pays maintenant actifs dans la recherche d'un règlement pacifique au Cambodge.

Préoccupés par la continuation du conflit au Cambodge, les Cinq lancent un appel à toutes les parties concernées pour protéger et préserver Angkor.

Au vu des progrès enregistrés, il a été décidé de reprendre les conversations des Cinq au niveau des vice-ministres à Paris durant la première quinzaine de mars. Les Cinq escomptent faire alors le point des nouveaux développements qui pourront être intervenus d'ici là, entre autres, la rencontre informelle sur le Cambodge prévue à Jakarta. Dans l'intervalle, des discussions techniques complémentaires seront menées par les missions permanentes des Cinq en concertation avec la structure de coordination du Secrétariat sur le Cambodge.

New York
Le 13 février 1990
